



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-39612>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **25-39612**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Mission de suivi animation - Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Description : Le présent marché a pour objet de confier au titulaire la réalisation d'une mission de suivi et animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur les communes de Bois-le-Roi, Chartrettes, Héricy, Noisy-sur-Ecole, Samoreau et Vulaines-sur-Seine

Identifiant de la procédure : 4b853fae-c179-43ac-8028-b5402194f9cd

Avis précédent : 5f7217dc-b47d-414f-99a2-8d1036ecee77-01

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Le présent marché est passé sous la forme d'un appel d'offres ouvert conformément aux articles R. 2161-1 à 5 du Code de la Commande Publique (CCP). Le présent marché prend la forme d'un marché global, dont une partie est à prix forfaitaire. Il constitue également un accord-cadre à bons de commande, au sens des dispositions des articles L.2125-1, R.2162-2, R.2162-4, R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique, en ce qui concerne la réalisation de prestations complémentaires à prix unitaires. Pour la partie à prix unitaire : -Pas de montant minimum. -Montant maximum pour la totalité de la durée du marché : 60.000 Euros HT

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Marché de suivi animation - opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Description : Le présent marché a pour objet de confier au titulaire la réalisation d'une mission de suivi et animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur les communes de Bois-le-Roi, Chartrettes, Héricy, Noisy-sur-Ecole, Samoreau et Vulaines-sur-Seine. Le présent marché prend la forme d'un marché global, dont une partie est à prix forfaitaire. Il constitue également un accord-cadre à bons de commande, au sens des dispositions des articles L.2125-1, R.2162-2, R.2162-4, R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique, en ce qui concerne la réalisation de prestations complémentaires à prix unitaires. Pour la partie à prix unitaire : -Pas de montant minimum. -Montant maximum pour la totalité de la durée du marché : 60.000 Euros HT

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Elle s'évaluera sur la base de la production obligatoire par le candidat d'un mémoire méthodologique constitué des éléments suivants : Sous-critère n°1 : Méthodologie et pilotage proposés pour la conduite de la mission : synthèse portant sur la compréhension de la mission et des enjeux locaux, la prise en compte des pistes de réflexion souhaitées. Les dispositions et la méthodologie envisagées par le candidat pour l'exécution des prestations : modalités de pilotage pour le travail d'élaboration participative et concertée, communication avec les communes, les partenaires, la population : support prévus et modalités, documents attendus, confection du dossier, des documents graphiques et tout autre document jugé utiles par le candidat pour la réalisation des missions. Sur 56 points décomposés comme suit : n°1 : Méthodologie animation, information et coordination (sur 8 points) portant sur : -le plan de communication -l'animation en continu -l'accueil et information des habitants -les permanences physiques - France Rénov' -la commission de suivi des aides -la CAPF n°2 : Méthodologie repérage, diagnostic et assistance (sur 12 points) portant sur : -le repérage actif et le suivi de l'étude pré opérationnelle -le diagnostic technique financier et social

(dont audit) -l'assistance sociale -l'assistance aux communes -la méthodologie pour les propriétaires bailleurs à conventionner n°3 : Méthodologie accompagnement (sur 30 points) portant sur sujets de : -l'énergie -l'indignité -l'adaptabilité -les copropriétés (global intégré aux autres missions) n°4 : Méthodologie suivi et évaluation (sur 6 points) portant sur : -les instances de partage -les bilans -les indicateurs -les livrables

Sous-critère n°2 : Moyens humains et matériels consacrés à la mission : Les moyens humains et matériels affectés à la réalisation de la prestation. Sur 14 points décomposés comme suit : -Le candidat présentera les curriculum vitae des membres de l'équipe affectée à la mission ainsi que les moyens matériels et techniques mis en oeuvre pour la bonne exécution de l'ensemble des prestations. Le pilote de la prestation devra être identifié de façon précise. Le candidat devra détailler ses compétences dans le cadre de mission de suivi animation du dispositif OPAH, notamment sur des cas similaires. -La décomposition des temps passés par intervenant et par mission. Les candidats devront compléter la rubrique dans la DPGF et mentionner les intervenants et le temps par intervenant affectés à l'exécution des prestations présentées dans le cadre de la DPGF. Ces éléments serviront à juger de la cohérence globale de l'offre du candidat au regard de la méthodologie présentée pour l'élaboration de la mission.

Pondération (points, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Prix

Description : Sous-critère n°1 : La notation du sous-critère n°1 prix sera réalisée selon les éléments figurants à l'acte d'engagement et résultant de la décomposition du prix global et forfaitaire. Sur les offres jugées recevables, la proposition la moins chère se verra attribuer la note financière maximale. Chaque candidat se verra attribuer un nombre de points sur 26, au vu du montant en Euros TTC indiqué dans l'acte d'engagement. Le détenteur du prix le plus bas se verra attribuer le nombre maximal de 26 points, sauf si ce prix est anormalement bas.

Sous-critère n°2 : La notation du sous-critère n°2 prix sera réalisée selon les éléments figurants au Devis quantitatif estimatif (DQE) et résultant du bordereau de prix unitaires. NB : Le Devis Quantitatif Estimatif n'est pas une pièce contractuelle du marché, mais permet seulement de procéder à l'analyse des offres. Sur les offres jugées recevables, la proposition la moins chère se verra attribuer la note financière maximale. Chaque candidat se verra attribuer un nombre de points sur 4, au vu du montant en Euros TTC indiqué au détail quantitatif estimatif. Le détenteur du prix le plus bas se verra attribuer le nombre maximal de 4 points, sauf si ce prix est anormalement bas.

Pondération (points, valeur exacte) : 30

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : En application de l'article R 421-5 du Code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa présente notification : - d'un recours gracieux adressé au Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, - d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Melun, par le biais d'une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal administratif, ou via l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Par ailleurs, un référé contractuel peut être exercé dans un délai de trente et un jours à compter de la publication de l'avis

d'attribution du marché (articles R. 551-7 s. du Code de justice administrative). Enfin, un recours de plein contentieux peut également être formé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché (article R 421-1 du Code de justice administrative).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Instance chargée des procédures de recours Tribunal Administratif de Melun

Organisation qui signe le marché : Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 60,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 60,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : CITEMETRIE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE CITEMETRIE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 1

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 09/01/2025

Date de conclusion du marché : 07/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau

Numéro d'enregistrement : 20007234600014

Adresse postale : 80 route de Valvins CS 08393

Ville : SAMOIS SUR SEINE CEDEX

Code postal : 77309

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : commande.publique@pays-fontainebleau.fr

Téléphone : 0164701080

Profil de l'acheteur : https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : CITEMETRIE

Numéro d'enregistrement : 35066286200068

Adresse postale : 23 RUE DE LA TOMBE ISSOIRE

Ville : PARIS

Code postal : 75014

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : CITEMETRIE@CITEMETRIE.FR

Téléphone : 0153910303

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Instance chargée des procédures de recours Tribunal Administratif de Melun

Numéro d'enregistrement : 01

Département : 77008

Adresse postale : 43 rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630

Ville : Melun

Code postal : 77008

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 23349b7b-5150-49a2-96bf-6301e8c29df6 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 08/04/2025 à 11:22

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/04/2025